

Le tribunal de Lisbonne juge que seulement 0,9 % des « cas vérifiés » sont morts du COVID, soit 152, et non 17 000 comme cela a été affirmé



[Source : anguillesousroche.com]

Suite à la pétition d'un citoyen, un tribunal de Lisbonne a été contraint de fournir des données vérifiées sur la mortalité liée au COVID-19, rapporte *AndreDias.net*.

Selon le jugement, le nombre de décès vérifiés dus au COVID-19 entre janvier 2020 et avril 2021 n'est que de 152, et non d'environ 17 000 comme le prétendent les ministères.

Tous les « autres » sont morts pour diverses raisons, bien que leur test PCR ait été positif.

« *Nous vivons dans une fraude d'une ampleur sans précédent* », écrit Dias.



« *Les données proviennent du Sistema de Informação dos Certificados de Óbito (Système d'information sur les certificats de décès – SICO), le seul système de ce type au Portugal. La référence à 152 certificats de décès délivrés "sous la supervision du ministère de la justice" est fallacieuse, car tous les certificats de décès sont délivrés sous les auspices du ministère de la justice, qui est la seule institution à les délivrer.* »

« En réponse à un procès populaire, il a fallu une ordonnance du tribunal pour que le ministère réponde, désespérant de ne pas dénoncer la fraude. »

« *Tous les responsables du traitement des données des "cas" et des "décès" ne peuvent, par la suite, qu'être jugés pour le crime s'il reste un peu de dignité à l'État de droit* », poursuit-il.

« Si ces chiffres sont du même ordre de grandeur pour d'autres pays également, et il n'y a aucune raison de supposer le contraire, alors

l'épidémie est une tromperie d'une ampleur sans précédent et des crimes commis contre l'humanité à grande échelle ont été commis ici. »

